



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30/05/2023

2023-05-01

L'an deux mille vingt trois le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Serge DERORY.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 14

Présents : 07

Absents : 07

Nombre de suffrages
exprimés :

Pour : 10

Contre : 0

Abstentions : 0

Etaient présents :

M. DERORY Serge, Mme PONCET Valérie, Mme SENDRA Valérie, Mme LECLOUX Aurélie, Mme LEROY Nadine, M. CHAUVE Jean-Paul, Mme FERON Florence,

Procuration(s) :

M. ESSERTEL Cédric, M. CARTERON Philippe, M. DUBOST Pierre

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :

M. ESSERTEL Cédric, M. CARTERON Philippe, M. FORGE Joffrey, Mme BEAL Marie-Line, M. CHEMINAL Carl, M. DUBOST Pierre, M. THINARD Franck

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme LEROY Nadine

Date de convocation
25/05/2023

CONVENTION DEPARTEMENTALE DU LIVRE
ET DU MULTIMEDIA

Madame Estelle SANTERRE, Bénévole et Responsable de la Bibliothèque de Bussy-Albieux est venue expliquer au Conseil Municipal le fonctionnement de la Bibliothèque et présenter la nouvelle Convention Direction Départementale du Livre et du Multimédia.

Madame SANTERRE rappelle aux élus que la Mairie possède des ouvrages datant d'avant 2017 dont la Mairie avait acheté. De plus, la Bibliothèque est adhérente au Réseau Copernic ce qui permet de faciliter le prêt de livres.

Madame SANTERRE pense que le prêt de livres fait par le Département va diminuer considérablement et que cela sera difficile pour satisfaire tous nos lecteurs.

Elle suggère de proposer et d'établir un avenant avec le Département afin de conserver ce lien privilégié et d'éviter ce désagrément.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Autorise Monsieur le Maire à signer cette convention
- Autorise Monsieur le Maire à établir un avenant

Ont signé, au registre, les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait et délibéré, à Bussy Albieux,
le 30 Mai 2023

Le Maire
Serge DERORY



Affichage fait le 03 JUL. 2023numériquement